

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2021 - (N° 4215)

AMENDEMENT

N ° CF108

présenté par
M. Potterie

ARTICLE 5

ÉTAT B

Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.